



COMBAT OUVRIER

Hebdomadaire communiste révolutionnaire (trotskyste)

Samedi 28 mars 1981

N° 109

PRIX : Antilles 2 F
France 3 F

Pour la construction
d'un parti ouvrier
révolutionnaire en
Martinique et en
Guadeloupe.
Pour l'émancipation
des peuples de
Martinique et de
Guadeloupe.
Pour la reconstruc-
tion de la IV^{ème}
Internationale.

Editorial

ÉCHEC À L'ADMINISTRATION COLONIALE. DES MILLIERS DE GUADELOUPEËNS SOUTIENNENT LES MILITANTS DU GLA.

Des milliers de Guadeloupéens dans les rues ont manifesté de différentes façons leur solidarité avec les militants anti-colonialistes du GLA.

L'administration coloniale vient de subir un cuisant échec politique. Elle avait voulu faire des militants anti-colonialistes de vulgaires malfaiteurs à l'encontre desquels elle avait voulu éveiller un sentiment d'horreur. Cette même administration ne proclamait-elle pas que les militants du GLA étaient rejetés par toute la population et repoussés par toutes les organisations politiques du pays.

Ce n'est évidemment que mensonge et qu'intoxication.

Cette tentative de manipulation de l'opinion publique s'appuyant sur l'utilisation des moyens de radio et télévision a fait long feu.

Elle a fait long feu, elle s'est dégonflée parce que dans le pays des milliers de gens : hommes, femmes, jeunes ont affirmé sans cesse depuis plusieurs jours leur soutien aux militants du GLA. Reinette, Mado, Gamby et Jean-Baptiste n'ont pas été laissés seuls face à la justice coloniale.

Les Guadeloupéens ont montré par leur attitude de dignité qu'ils ne reconnaissent pas au pouvoir colonial le droit de juger les actes de leurs fils. Ils ont exprimé à plusieurs reprises à Basse-Terre, Abymes ou à Pointe-à-Pitre le droit du peuple guadeloupéen à décider de son avenir lui-même.

Ceux qui comme le pouvoir colonial ont le sang des Antillais sur les mains sont totalement disqualifiés pour porter un jugement sur les fils du peuple guadeloupéen qui luttent contre lui quels que soient les moyens choisis par ceux-ci.

Mais le pouvoir colonial a réussi par sa démonstration de force, par le quadrillage de Pointe-à-Pitre qu'à créer contre lui un mouvement d'opinion très large condamnant ses menées anti-démocratiques et ses tentatives d'intimidations. Même ceux qui ne partagent pas les opinions des anti-colonialistes ont estimé que les gens ont le droit de manifester et ont condamné l'attitude de l'administration coloniale.

Reinette, Gamby, Mado et Jean-Baptiste sont partis accompagnés jusqu'au bout par les cris des manifestants, les soutenant et exprimant la certitude que le peuple de Guadeloupe parviendrait à arracher sa liberté.

Maintenant la lutte doit continuer. Le sort de ceux que frappe le pouvoir est intimement lié au renforcement du combat que les révolutionnaires doivent mener et à la lutte de tout un peuple.

La nécessité de défendre les militants du GLA a jeté dans la rue et dans les meetings des centaines, voire des milliers de jeunes et de travailleurs. Maintenant il appartient à tous ceux-là de continuer le combat. Il faut s'engager dans une action politique suivie. Il faut s'organiser. Il

Suite page 4

MACHINATION POLICIÈRE CONTRE DEUX DE NOS CAMARADES :

LIBÉREZ LOUIS MAUGÉE ET GÉRARD BEAUJOUR ! NON À LA RÉPRESSION COLONIALE !

C'est un véritable complot organisé qui a été fomenté par le pouvoir et la justice coloniale contre deux dirigeants de *Combat-Ouvrier* ; Louis Maugee et Gérard Beaujour. Ceux-ci ont été emprisonnés sous le prétendu motif de « recel de malfaiteur ». Selon le procureur, il ne s'agirait pas d'une affaire politique mais d'une vulgaire affaire de droit commun.

Il n'en est rien. En liant nos camarades à l'affaire Périan la justice coloniale a simplement cherché un prétexte commode pour attaquer des militants révolutionnaires dont l'action politique est un défi permanent au système colonial.

Il est de notoriété publique que nos camarades avaient lutté aux côtés des Jeunes de Schœlcher, dont Périan faisait partie, pour obtenir leur libération. Gérard Beaujour était d'ailleurs Président du Comité de Soutien aux Jeunes Emprisonnés constitué avec la participation de plusieurs organisations anti-colonialistes. On se souvient que ces jeunes, pour la plupart chômeurs, étaient accusés d'avoir battu des Blancs alors qu'ils n'avaient fait en réalité que répondre aux agressions de militaires blancs contre l'un d'eux. Et tandis que les jeunes étaient jetés en prison, les militaires blancs n'étaient même pas inquiétés.

Périan lui, avait à répondre de plusieurs délits, en dehors de l'affaire de Schœlcher.

La justice coloniale veut aujourd'hui utiliser les contacts qu'ont pu avoir nos camarades avec Périan à l'occasion de cette affaire pour les accuser d'être des complices de malfaiteur.

Le but de cette machination est clair : il s'agit de discréditer aux yeux du public deux militants politiques connus pour leur opposition farouche au pouvoir colonial et de les faire passer pour de vulgaires délinquants.

Nous dénonçons fermement cette manœuvre grossière qui ne cachera à personne les véritables mobiles de l'attaque qui est



G. BEAUJOUR

aujourd'hui portée par le pouvoir contre nos camarades. C'est bien pour leur action politique qu'ils sont actuellement dans les geôles coloniales. C'est leur engagement total aux côtés des pauvres, des opprimés de leur pays, face au pouvoir blanc raciste, qui leur vaut aujourd'hui les foudres de ce même pouvoir.

Oui, Louis Maugee et Gérard Beaujour ont combattu aux côtés de la jeunesse martiniquaise pour tirer des griffes de la justice coloniale huit jeunes Martiniquais arbitrairement jetés en prison sous des motifs fallacieux puant le racisme.

Ils ont organisé la défense de ces jeunes.



L. MAUGÉE

Ils ont dénoncé ouvertement le racisme du pouvoir, le fait que des juges blancs, des gendarmes blancs, un procureur blanc s'arrogeant le droit de juger, de condamner, de jeter en prison des jeunes Martiniquais sous le premier prétexte voulu.

Ils ont mis en accusation le pouvoir colonial, sa justice raciste, ses organes de propagande racistes, comme FR 3, toute son organisation fondamentalement raciste qui fait qu'une majorité de Noirs sont dirigés, dominés, exploités, jugés, par une poignée de Blancs.

Suite page 2

PARCITIPONS À LA GRÈVE DU 30 MARS ORGANISONS NOUS-MÊMES NOS PROPRES LUTTES.

L'ensemble des syndicats de travailleurs et d'enseignants de la Guadeloupe ont lancé un mot d'ordre de grève générale pour le lundi 30 mars 1981. Dans un tract et lors d'une conférence de presse organisée le mercredi 25, les organisations syndicales ont précisé les raisons d'une telle grève.

Ainsi, ils entendent lutter principalement contre le démantèlement de l'économie de production, « contre les licenciements et le chômage », contre la répression, « pour le droit au travail des Guadeloupéens dans leur pays »...

Il est encore trop tôt à l'heure où nous écri-

vons pour savoir si la grève sera un succès ou pas, si les directions syndicales seront suivies par l'ensemble des travailleurs, si ces derniers se mettront effectivement en grève générale ce jour-là. Mais, ce qui est sûr c'est que ces derniers mois des luttes farouches ont opposé patrons et ouvriers dans bon nombre d'entreprises et malgré la répression sous toutes ses formes, on a pu noter une tenacité et une ardeur à la lutte importante chez les travailleurs.

Que ce soit chez « Martini », à « Point-Virgule », au « Rond-Point du Meuble », à « Coca-Cola », où la grève dure toujours,

dans la canne où plusieurs grèves ponctuelles ont éclaté, les travailleurs ont fait preuve d'une grande combativité. Certes, bon nombre de ces entreprises ne sont pas très importantes et les luttes qui y ont été déclenchées sont restées très ponctuelles, mais en même temps, elles montrent que même les travailleurs de ces petites entreprises qui éprouvent généralement les pires difficultés à s'organiser, trouvent la voie qui leur permettent de ne pas se laisser écraser par les patrons et de s'organiser.

Suite page 4

MACHINATION POLICIÈRE CONTRE DEUX DE NOS CAMARADES : LIBÉREZ LOUIS MAUGÉE ET GÉRARD BEAUJOUR ! NON À LA RÉPRESSION COLONIALE

SUITE DE LA PAGE 1

Ils ont appelé les exploités noirs, les travailleurs, les jeunes, les chômeurs, tous les pauvres, y compris les délinquants formés par le système colonial lui-même, à se révolter contre ce pouvoir.

C'est cela que le pouvoir colonial ne leur a pas pardonné. C'est pour se venger d'avoir dû céder devant la mobilisation des jeunes et d'avoir dû libérer les jeunes de Schoelcher que la justice coloniale a monté de toutes pièces un complot visant à frapper et à discréditer nos camarades. C'est pour mieux les réprimer en tant que militants révolutionnaires que le pouvoir tente aujourd'hui de les faire passer, pour des « complices de malfaiteurs ».

Mais les véritables malfaiteurs, les plus nocifs et les plus détestables sont ceux qui périodiquement tachent leurs mains du sang des Martiniquais. Ceux qui emprisonnent et traquent les jeunes. Ceux qui dans leurs geôles provoquent la mort d'un Chloé et la pré-

sentent sous la forme d'un mystérieux suicide. Ceux qui sont responsables au premier chef de la situation de chômage dans laquelle s'enlisent les jeunes de ce pays. Oui, les véritables malfaiteurs ce sont ceux qui dirigent et qui incapables d'offrir des perspectives aux jeunes poussent certains d'entre eux dans la voie de la délinquance et des actes désespérés.

Alors, nous refusons à ces gens-là, à ce pouvoir colonial, le droit de nous juger. Les accusations et les condamnations émanant de ce pouvoir sont pour nous sans aucune valeur.

Si les jeunes se révoltent, si certains d'entre eux se tournent vers la délinquance, la drogue ou d'autres exécutives tout aussi néfastes, le pouvoir colonial n'a qu'à s'en prendre à lui-même car il est entièrement responsable d'un tel état de choses.

Mais les révolutionnaires eux, ont des perspectives à offrir aux jeunes. Ils ont autre chose à leur proposer que la révolte individuelle ou la chute dans la délinquance. Ils

leur proposent de se battre pour détruire de fond en comble cette société pourrie, raciste, fondée sur l'oppression, pour en construire une autre d'où auront disparu toutes traces d'exploitation et d'inégalités. Ils les engagent à se battre à leurs côtés et aux côtés des travailleurs et de tous les pauvres, pour l'édification d'une société socialiste.

Nous, à *Combat Ouvrier*, nous dénonçons par avance toute tentative d'utiliser nos rapports politiques avec les jeunes, et notre solidarité avec tous ceux qui luttent et se révoltent contre le pouvoir colonial, pour tenter de nous faire taire.

Nous appelons tous les travailleurs, les anticolonialistes, tous ceux qui ont le sens de leur dignité face à ce pouvoir colonial oppresseur et raciste, à réagir vigoureusement contre l'attaque qui est portée à nos camarades. Nous les appelons à manifester leur solidarité et à exiger la libération immédiate de Louis Maugee et Gérard Beaujour.

PRISONS, TRIBUNAUX, MATRAQUEURS, RÉPRESSION : AU SERVICE DES PATRONS ET DE L'ADMINISTRATION

Mercredi dernier, les gardes-mobiles sont intervenus sauvagement contre les travailleurs de Tanon et les ont matraqués.

Non seulement ils ont touché les grévistes de Tanon mais ils ont aussi sauvagement matraqué les passants.

Jeudi en Guadeloupe des travailleurs des champs de canne, las de rester sans travailler, ont organisé une manifestation sur la grande route. Là encore les gardes mobiles sont intervenus avec grenades lacrymogènes et coups de crosse de fusil.

Samedi, toujours en Guadeloupe, des centaines de personnes protestaient contre l'envoi de Mado et Reinette en France. Là encore les manifestants ont été assaillis brutalement par les CRS à coups de grenades, de matraque et de crosses de fusil. Il y a eu plusieurs blessés.

Rappelons-nous il y a quelques mois lors de la grève des dockers et des camionneurs, les mêmes gardes-mobiles étaient déjà intervenus contre les travailleurs et contre la population.

Maintenant il faut savoir que toute grève, tout mouvement de protestation entraîne automatiquement une intervention musclée et sauvage des troupes de répression.

La vraie raison de cela c'est que le pouvoir a peur de voir le mécontentement s'élargir et devenir un véritable mouvement de protesta-

tion et de colère.

Il veut isoler et décourager les travailleurs mécontents. Il veut casser dès le départ le moral de ceux qui osent réclamer leurs droits et se battre pour les voir respecter, comme les travailleurs de Tanon par exemple.

Toutes les catégories sociales en ont assez de la situation : les ouvriers, les petits commerçants, les chauffeurs de taxis, et la jeunesse aussi qui est exaspérée et désespérée car il n'y a rien devant elle car il n'y a pas d'avenir pour la jeunesse.

Et devant ce mécontentement, la première réponse de ceux qui dirigent, c'est de faire

des promesses, de répéter à la radio et à la télévision toujours les mêmes paroles vides de sens.

Devant ce mécontentement, la deuxième réponse c'est l'intervention policière, la répression, la matraque, et les tribunaux pour finir.

Pour faire taire les Antillais, on tente de leur faire peur : on brandit la menace de la prison.

Il y a eu le procès contre les lycéens de Trinité et contre des professeurs et des parents d'élèves qui avaient protesté contre le racisme de certains professeurs blancs.

Puis il y eut le procès contre Cabort-Masson et Chauve parce qu'ils avaient écrit un article de journal contre le béké Cottrell. Puis il y a eu le procès contre Pulvar appelé par le béké Despointes. Puis le procès FR 3 contre Beaujour, Ravoteur et Pago, militants qui avaient été au siège de FR 3 protester contre la façon dont FR 3 donnait les nouvelles sur l'affaire des Jeunes de Schoelcher et sur la mort de Chloé.

Il y a eu aussi le procès d'Oscar, un enseignant qui a eu une altercation avec un Blanc. Oscar a perdu son travail et le Blanc est parti tranquillement en France alors que c'est lui l'agresseur.

Nos deux camarades, Louis Maugee et Gérard Beaujour sont en prison pour un soi-disant « recel de malfaiteur ».

La justice coloniale leur reproche d'avoir eu des contacts avec le jeune Périan.

Or, nous n'avons jamais caché que nous soutenions les jeunes que la justice tracassait. Périan était parmi ces jeunes.

Aujourd'hui la justice coloniale, la justice des Blancs veut trouver là un prétexte pour emprisonner nos deux camarades et pour les faire licencier de leur travail en les condamnant à des peines de prison.

Le 25, ce sera le procès de Marie Jeanne, le maire de Rivière Pilote qui a eu le tort aux yeux de la justice coloniale d'avoir aidé les camionneurs grévistes.

DÉCLARATION

Nous, les organisations syndicales, politiques, les groupes, associations et organes de presse sous-signés,

Avons appris avec stupeur et indignation l'arrestation de deux Guadeloupéens, Luc Reinette et Jean-Luc Mado, connus comme militants anticolonialistes. Ils sont accusés « d'avoir participé à une entreprise tendant à substituer une autorité illégale à celle de l'Etat ».

Quelles que soient les charges présumées ou réelles qui pèsent sur ces deux militants, il ne fait pas de doute qu'ils sont traduits devant la justice française parce qu'ils auraient osé, à leur manière, se révolter contre l'oppression que subit notre pays, la Guadeloupe, depuis plus de trois cents ans.

Qui est responsable de la violence ? Ce ne peut être le peuple guadeloupéen ni aucun de ses enfants, car c'est la colonisation française elle-même, quelles que soient ses formes, qui est l'un des plus grands systèmes générateurs de violence que l'histoire ait produit !

La résistance à l'oppression étant un droit naturel, tant qu'il y aura exploitation, tant que le peuple guadeloupéen n'aura pas

accédé à la liberté et à la dignité, il y aura toujours et de plus en plus un grand nombre de ses fils qui oseront passer à la révolte contre un système qui les opprime.

Exigeons que Mado et Reinette soient libérés ! Le problème de fond ne relève pas de l'institution judiciaire. Il est authentiquement politique.

A persévérer dans la voie de la répression pour masquer les vrais problèmes, le colonialisme français court le risque de voir sa Cour de Streté de l'Etat insuffisante pour juger tous ceux qui oseront lutter, d'une manière ou d'une autre, pour l'émancipation du peuple guadeloupéen.

C.G.T.G., M.A.S.U., U.G.T.G. (U.I.G. CFDT) (U.P.G.), S.G.E.G., S.I.P.A.G., F.E.N., U.N.E.E.G., J.A.G., U.J.C.G., U.F.G., J.O.C., M.R.J.C., C.L.P.G., G.C.R.A. (Groupe de Recherche et d'Action Chrétien), P.C.G., U.P.L.G., G.R.S., Combat Ouvrier, G.T.A. (Groupe Trotskyiste Antillais), Le Journal Guadeloupéen, Le Progrès Social, Le K.A. Gwadeloup (Comité des artistes guadeloupéens).

COMMUNIQUÉ DU M.I.M.

Le Secrétariat National du Mouvement Indépendantiste Martiniquais apprend l'arrestation ce jour de Louis Maugee militant anticolonialiste de *Combat-Ouvrier*.

Des bruits courent que d'autres militants seraient recherchés.

Le M.I.M. réaffirme, avant même plus ample information, qu'aucune mesure répressive coloniale ne saurait intimider les patriotes martiniquais, et encore moins empêcher l'accession de notre pays à l'indépendance nationale.

Le M.I.M. dénonce fermement la folie répressive qui s'empare du gouvernement colonialiste français face à la montée irréversible du patriotisme martiniquais.

Le M.I.M. exige la libération immédiate de Louis Maugee.

pour le Secrétariat National du M.I.M. La Parole au Peuple Martinique Caraïbe

Vendredi 13 mars 1981.

COMMUNIQUÉ DU MOUVEMENT INDÉPENDANTISTE MARTINICAIS SUR LA RÉPRESSION EN COURS EN GUADELOUPE

Les autorités françaises font grand bruit sur l'arrestation de patriotes guadeloupéens qu'elles affirment membres du G.L.A. (Groupe Guadeloupéen de Libération Armée).

C'est un fait que le G.L.A. a revendiqué toute une série d'actions armées menées depuis mars 1980, en Guadeloupe.

Ces actions de résistance des patriotes guadeloupéens visaient divers objectifs symbolisant la politique française colonialiste en Guadeloupe :

- d'occupation militaire ;
- de domination politique ;
- d'exploitation économique ;
- et d'oppression culturelle.

Le droit à la rébellion contre l'oppression coloniale est un droit naturel.

Le M.I.M. réaffirme, une fois de plus, que pour une nation menacée de destruction, toutes les formes de lutte révolutionnaire sont légitimes, y compris la lutte armée.

Le M.I.M. salue le courage et la détermination des patriotes guadeloupéens et leur assure sa solidarité politique internationaliste.

Le M.I.M. appelle les patriotes martiniquais à constituer, avec lui, un comité de soutien aux patriotes guadeloupéens emprisonnés.

Secrétariat National du M.I.M.
La Parole au Peuple
Martinique CARAÏBE
13 mars 1981

COMMUNIQUÉ :

Une fois de plus la répression coloniale frappe des militants anticolonialistes. Une fois de plus la radio d'état au service de l'administration tente d'intoxiquer l'opinion pour isoler des anticolonialistes.

C'est dans ce contexte qu'il faut situer l'arrestation de Louis Maugee le 13 mars et de Gérard Beaujour le 17 mars, tous deux responsables de *Combat Ouvrier*.

Les raisons invoquées pour justifier ces détentions sont fallacieuses. On peut toujours trouver, en sollicitant les textes et l'arsenal du code pénal français des justifications apparentes.

Aujourd'hui contre Beaujour et Maugee on invoque le « recel de malfaiteur ». Hier pour briser la grève de chez Marsan-Fontaine-Didier, Bellay arrêté par la justice pour « délit d'attroupement ». Les militants martiniquais qui sont allés protester contre la censure opérée par FR 3 après la tragédie de Chloé ont été inculpés de « pénétration illégale dans les locaux administratifs ». La dénonciation des méthodes de l'armée par des journalistes martiniquais leur a valu une inculpation pour « apologie du crime ».

Devant cette répression qui s'aggrave chaque jour davantage, il dépend de chaque Martiniquais de se mobiliser pour arracher ces deux militants de la geôle coloniale.

Cette exigence est d'autant plus justifiée qu'il s'agit de militants qui se battent pour leur idéal et qui répondent à toutes les conditions pour bénéficier de la liberté provisoire qui, dans le droit français est la règle, la détention étant l'exception.

Les organisations soussignées s'élèvent avec force contre la répression qui frappe Louis Maugee et Gérard Beaujour et exigent leur mise en liberté immédiate.

le 24 mars 1981

P.P.M., G.R.S., *Combat Ouvrier*, U.J.C.M., G.T.A., J.A.G., *CSTM Colson*, C.G.T.M., SNES

MARTINIQUE COMMUNIQUÉ DU SYNDICAT CGTM DE LA MÉTALLURGIE À PROPOS DE L'ARRESTATION DE LOUIS MAUGÉE ET GÉRARD BEAUJOUR

Le Syndicat de la Métallurgie CGTM s'élève avec indignation contre l'arrestation et l'emprisonnement de Louis Maugee et de Gérard Beaujour, dirigeants de *Combat Ouvrier*.

Il dénonce la machination policière montée contre ces militants anticolonialistes, qui a pour but de les impliquer dans une affaire de droit commun alors que seules leurs opinions politiques sont véritablement en cause. C'est en effet parce que Louis Maugee et Gérard Beaujour sont des militants politiques opposés au pouvoir colonial qu'ils sont aujourd'hui sous les verrous.

Le Syndicat de la Métallurgie affirme son entière solidarité avec ces militants de *Combat-Ouvrier* frappés par la répression coloniale et exige leur libération.

Fort-de-France, le 17 mars 1981.

POINTE-À-PITRE LES TRAVAILLEURS DU ROND-POINT DU MEUBLE CONTINUENT LEUR GRÈVE MALGRÉ L'INTERVENTION MUSCLÉE DU SOUS-PRÉFET RENARD

Jeudi 21 mars, les employés du Rond-Point du Meuble, soutenus par les grévistes de Coca-Cola, ont manifesté leur mécontentement devant le magasin de meubles de Pointe-à-Pitre. J. Kalil qui se trouvait dans son magasin a tenté d'avertir les forces de l'ordre. Mais les grévistes l'en empêchèrent et l'obligèrent à négocier.

Au cours de la négociation, un incident brutal se produisit. Le sous-préfet Renard, à la tête d'un groupe de gardes mobiles armés, fit irruption dans le magasin, donnant l'ordre à J. Kalil de cesser toute négociation. Les grévistes furent expulsés de force du maga-

sin. Les banderoles et les pancartes furent enlevées sauvagement.

Un tel déploiement de force, une intervention aussi violente souleva un profond mécontentement parmi la foule qui s'était massée devant le magasin. Celle-ci fut également refoulée violemment par les gardes mobiles.

L'intervention du sous-préfet dans ce conflit prouve l'inquiétude de l'administration coloniale face au mécontentement qui grandit de plus en plus parmi les travailleurs. Après la victoire des employés de Point-Virgule, il fallait tout de suite éviter une

deuxième victoire.

Pour l'instant les patrons se montrent de plus en plus arrogants. Ils n'entendent même pas discuter. Ils exigent la reprise du travail sans conditions.

Les travailleurs en lutte comprennent de plus en plus qu'il faut agir de façon plus offensive, que le seul langage que comprennent les patrons est celui de la force. Mais ni les grévistes du Rond-Point du Meuble, ni ceux qui sont en lutte dans d'autres entreprises ne se laisseront intimider par la violence de l'administration coloniale.

RALPH KALIL A MONTÉ UN NERVIS CONTRE LES GRÉVISTES.

Les employés du Rond-Point du Meuble, en grève depuis un mois organisaient des piquets devant le dépôt de Jarry pour empêcher la sortie des camions de livraison.

Le vendredi 13 au soir, le patron Kalil a monté une opération de commando dans le but de briser la grève des employés. Ceux-ci, ayant appris que les livraisons de meubles étaient effectuées tardivement le soir, avaient décidé de rester durant la nuit devant le dépôt.

Vers 22 h en effet, une troupe de 40 personnes arriva dans 4 voitures de livraison. Ces nervis étaient accompagnés de leurs chefs de troupe, le patron et ses complices, commerçants Syriens notamment connus à Pointe-à-Pitre: son frère Philip Kalil, Romanos, Vangout, Malcoun.

Les grévistes furent pris à partie et entourés par les hommes de main, des Noirs embauchés pour la circonstance. Ces hommes les menacèrent en déclarant qu'ils étaient armés et qu'ils avaient été payés pour frapper. Ils tentèrent de renverser la voiture d'un gréviste. Les grévistes, peu nombreux, furent obligés de partir.

Les nervis embauchés par Kalil pour frapper des travailleurs en grève ont été recrutés dans les milieux où recrutent également des hommes politiques réactionnaires. C'est cette même sorte d'hommes, sans travail, pour la plupart repris de justice, personnages sans foi ni loi, que Viviès avait utilisé pour frapper des Dominicains. Ce sont les mêmes qu'il a également recrutés pour constituer un groupe armé (le SAC).

Aujourd'hui, Kalil avec la complicité d'autres patrons comme lui, utilise les mêmes méthodes qu'un Viviès.

LES TRAVAILLEURS DE COCA-COLA SOLIDAIRES DES DES GRÉVISTES

Mais l'opération commando de Kalil n'a pas intimidé les employés. Ils ont continué leur grève et samedi 14 ils manifestaient dans les rues de Pointe-à-Pitre.

Le lundi 16, les grévistes étaient tous présents devant le dépôt pour maintenir leurs piquets de grève. Jean Kalil avait embauché 4 personnes qui visiblement avaient été recrutés dans un milieu louche. Certains parmi eux semblaient drogués...

Les grévistes mécontents sont allés demander main forte aux travailleurs de Coca-Cola qui étaient aussi en grève. Ceux-ci sans hésiter sont venus en grand nombre devant le dépôt et se joignant aux grévistes leur ont prêté main forte contre les briseurs de grève embauchés par Kalil. L'inspecteur du travail fut alerté et se présenta aussitôt sur les lieux. Kalil fut obligé de donner des explications, en niant qu'il les avait embauchés pour saboter la grève. Il déclara que l'embauche des 4 personnes était définitive et non temporaire.

Les grévistes ne sont pas dupes de toutes ces manœuvres. Ils entendent rester vigilants et poursuivre l'action.

FACE AUX ATTAQUES DES PATRONS ET DE LEURS NERVIS LES TRAVAILLEURS DOIVENT ORGANISER LEUR PROPRE DÉFENSE.

Il est nécessaire et de plus en plus urgent que les travailleurs s'organisent sérieusement pour faire échec aux attaques physiques des patrons. A chaque attaque ou menace ils doivent être prêts pour riposter d'une façon ou d'une autre.

C'est en tout cas en choisissant cette voie, en créant leurs propres groupes de défense qu'ils pourront empêcher les nervis payés par les patrons de tenter de briser leurs grèves et de s'en prendre à leurs organisations. C'est comme cela qu'ils pourront se faire respecter.

LETTRÉ OUVERTE

LE COMITÉ D'ACTION DES INFIRMIERS (ÈRES) AU CHÔMAGE

Pointe-à-Pitre le 13 mars 1981

Monsieur J. CHIRAC
Candidat à la Présidence
de la République Française

Monsieur,

Profitant de votre passage chez nous, nous voudrions vous informer, ainsi que votre organisation, et par delà même l'opinion publique, de la situation de l'emploi qui prévaut dans le secteur de la Santé.

Vous n'êtes pas sans ignorer que la politique gouvernementale est celle de la restriction budgétaire dans tous les secteurs de la vie économique.

Cette politique prend une acuité particulière ici, en Guadeloupe.

En effet, depuis deux ans, la situation de l'emploi dans le secteur de la santé ne cesse de s'aggraver. En ce qui concerne le secteur hospitalier :

- En 1979, sur 226 postes demandés pour l'ensemble du personnel, 15 seulement ont été

accordés.

- En 1980, pour le même nombre demandé, 88 ont été retenus.

- En 1981, aucun poste n'a été accordé sur les 123 demandés. Et selon les prévisions ministérielles il n'y en aura pas pour les années à venir.

Pourtant, les deux écoles d'infirmières de Pointe-à-Pitre et de Basse-Terre continuent à fonctionner en véritable « fabrique de chômeurs diplômés ».

Ainsi, entre 1980 et 1981, une centaine d'infirmiers est venue grossir le lot des milliers de chômeurs de la Guadeloupe.

Par ailleurs, pour les deux années à venir, plus d'une soixantaine connaîtra le même sort. Pourtant, il existe beaucoup de possibilités d'embauche, non seulement dans le secteur public (hôpitaux, D.D.A.S.S., Education Nationale...), mais aussi dans le secteur privé.

C'est pour lutter contre cette situation scandaleuse que nous, infirmiers en chômage, nous nous sommes mobilisés, et sommes prêts à lutter jusqu'à satisfaction de nos revendications.

Salutations distinguées.

COMITÉ D'ACTION DES
INFIRMIERS (ÈRES) AU CHÔMAGE

UN EXEMPLE DE PRIVILÈGES POUR LES BLANCS

ECHO DE LA SOCALTRA FORT-DE-FRANCE

CE QU'ON SAIT ET CE QU'ON NE SAIT PAS

Les chefs blancs de la Socaltra touchent 87,50 F par jour de prime d'éloignement. (...)
C'est-à-dire à peu près la paie d'un OS2.

Mais voilà la différence: c'est que le manoeuvre doit payer son loyer, ses repas, son transport, alors que les chefs blancs ont leur loyer payé par l'entreprise, la voiture, l'essence et l'assurance gratuits et des avantages dans les grandes surfaces.

Ils bénéficient également d'un voyage en France gratuit et de 6 semaines de congés payés.

Mais cela, ce ne sont que des à-côtés. Car en plus ils touchent leur salaire, de 40 % plus

élevé que ce qu'ils toucheraient en France, et qui leur est versé directement sur un compte bancaire en France.

Ils peuvent donc vivre en Martinique avec leur prime d'éloignement et leurs avantages. Grâce à l'argent qu'ils accumulent en France, ils deviennent en peu de temps millionnaires. Nous ne savons pas naturellement le montant de leurs salaires. Mais avec les sommes qu'ils touchent, certains peuvent se mettre à leur compte comme petits patrons racistes et exploités en Martinique, où être Blanc c'est être roi.

~ECHOS DES ENTREPRISES~

FORT-DE-FRANCE ERCAM: QUI SONT LES INUTILES ?

Lors de la grève, Royer, le Blanc raciste directeur de l'entreprise, a pris à partie le secrétaire générale du syndicat en lui disant: « Des gens comme vous, on n'en a pas besoin en Martinique », et il ajoutait que l'avenir de la Métallurgie ne dépendait que du secrétaire général.

En voilà un qui a du culot! Mais il faut qu'il sache que s'il y a des gens dont la Martinique n'a pas besoin, c'est bien lui et tous les patrons blancs racistes comme lui.

FORT-DE-FRANCE ERCAM: LA LUTTE A PAYÉ

A ERCAM nous avons fait une semaine de grève pour riposter contre le licenciement d'un de nos camarades.

En effet le patron reprochait au chauffeur de ne pas faire tous les travaux qu'il lui donnait et l'accusait d'« être trop souvent en retard ».

Mais notre détermination et notre organisation en Comité de grève ont fait reculer le patron. Après 4 jours de grève nous avons obtenu la réintégration de notre camarade. Un jour de grève en plus, et nous avons eu des promesses de qualifications.

Ce qui montre bien que nous avons eu raison de ne pas nous laisser faire.

FORT-DE-FRANCE. MALGRÉ LA RÉPRESSION POLICIÈRE, LA GRÈVE CONTINUE CHEZ TANON.

Mercredi dernier les policiers et les gardes mobiles sont intervenus contre les travailleurs de chez Tanon qui faisaient un piquet de grève devant l'entreprise. Ils les ont matraqués, ainsi que des passants, puis les ont dispersés à coups de grenades lacrymogènes. C'est la deuxième fois que les forces policières agressent les grévistes.

Fort de cet appui des autorités coloniales, le patron refuse toujours de réintégrer l'ouvrier qu'il a licencié. L'inspecteur du tra-

POINTE-À-PITRE

POINT-VIRGULE :

LA LUTTE A

PAYÉ !

Après près de trois mois de grève, les employés de l'atelier de couture Point-Virgule ont obligé monsieur et madame Krimmel à céder.

Les employées se sont battues durant tant de jours pour le maintien de l'horaire continu. Madame Krimmel, la patronne, voulait leur imposer un autre horaire à sa convenance sans tenir compte des problèmes que cela posait aux employées.

Cela ne coûtait rien à madame Krimmel d'accorder l'horaire continu. Si elle n'a pas cédé tout de suite, c'est parce qu'elle ne pouvait pas accepter que les employées lui tiennent tête et luttent jusqu'au bout. Mais elle n'avait pas compté avec la combativité des grévistes et le soutien qu'elles ont eu dans la population et parmi les travailleurs. Elle avait jusqu'ici considéré les employées comme des esclaves dociles qu'elle méprisait. Avec le soutien de son milieu blanc, elle a pu fournir des vêtements à ses boutiques durant plusieurs semaines. Mais les travailleurs et la population qui vivent quotidiennement le racisme des patrons blancs et du pouvoir blanc, se sont sentis concernés par cette lutte et ont manifesté leur solidarité aux grévistes. A plusieurs reprises, quand elles bloquèrent l'entrée de l'atelier ce sont plusieurs dizaines de personnes qui se rassemblaient sur les lieux pour leur prêter main forte.

Dans cette lutte, les employées ont non seulement obtenu l'horaire qu'elles réclamaient, mais elles ont aussi appris à se battre. Elles ont appris en particulier qu'en agissant elles-mêmes, en organisant leur action, sans tout attendre des directions syndicales, elles pouvaient faire reculer les patrons.

vail a donné raison au patron, ce qui prouve bien de quel côté il se trouve.

Mais les travailleurs de Tanon montrent, en continuant leur grève, qu'ils sont aussi têtus que leur patron.

FORT-DE-FRANCE SOCALTRA-SIGBR MADAME REIN CHEF- COMPTABLE DE LA SIGBR

Quand on est femme de directeur, et blanche de surcroît, tout est permis, car qui irait demander à Mme Rein de montrer ses diplômes de soi-disant « chef-comptable » ?

C'est une femme qui doit travailler très vite car on ne la voit que deux jours par mois. D'après son patron de mari (ou mari-patron?) elle est payée au Smig. Mais vu qu'elle touche le Smig pour deux jours de travail, nous aimerions bien nous aussi avoir son taux horaire !

LES MANIFESTATIONS DE SOUTIEN AUX MILITANTS DU GLA

L'Administration coloniale pensait peut-être procéder aux arrestations des membres du GLA, aux différentes formalités juridiques, à leur transfert en France, dans le silence. Il n'en fut rien. La propagande tendant à faire passer les militants du GLA pour des vulgaires malfaiteurs pour les couper ainsi de la population a fait long feu.

En effet, dès l'arrestation de Mado et Reinette, les réactions furent importantes.

Au meeting organisé par *Combat-Ouvrier* le vendredi 13 ce sont plusieurs centaines de personnes qui vinrent soutenir les deux militants. Ce même soir alors que Mado et Reinette étaient emmenés au tribunal, des dizaines de personnes mises au courant en quelques minutes se pressèrent autour des voitures de police pour soutenir les deux anticolonialistes arrêtés.

Mercredi 18 un meeting organisé par la quasi totalité des organisations politiques, syndicales et associations anticolonialistes se déroula à Basse-Terre au square Pichon. Là encore, plusieurs centaines de personnes étaient présentes et scandèrent à la fin du meeting : « Libérez Mado, libérez Reinette ». Des cars de CRS étaient stationnés devant la prison, proche, où Mado et Reinette avaient été emprisonnés depuis plusieurs jours.

Jeudi 19, un autre meeting devait se tenir à la salle des fêtes des Abymes mais face au refus du maire d'accorder la salle (pour des raisons que nous connaissons mal jusqu'à présent), il fut décidé de le tenir à la Maison des Jeunes des Abymes. Mais entre temps, la nouvelle se répandit que Mado et Reinette devaient être emmenés au tribunal de Pointe-à-Pitre. Tous les participants se rendirent donc devant le tribunal. Un meeting improvisé se tint là. Les représentants des différentes organisations prirent la parole et le meeting se transforma en une sorte de « veillée » en attendant les deux militants qui devaient subir un interrogatoire au tribunal...

En fait, dans le même temps, Reinette (car il était seul ce soir-là) était emmené au domicile de Marie-Christine Ledu pour la reconstitution de l'enlèvement. Cela se passait entre 18 h 30 et 21 h près de la cité Anquetil. Une cinquantaine de personnes étaient présentes et manifestèrent leur soutien lorsque Reinette apparut. Ils crièrent : « Reinette Kimbé raid », « Lagé Reinette », « A bas le pouvoir colonial ».

Ensuite, la « reconstitution » se poursuivit à la cité Pointe-d'Or aux Abymes où Marie-Christine Ledu fut parait-il séquestrée, dans la cabane d'un chantier. De nombreux manifestants suivirent alors le cortège de gendarmes, de CRS, de magistrats qui entouraient Reinette. Mais là des forces de CRS en grand nombre barraient le chemin. Des manifestants se heurtèrent à eux plu-



sieurs fois et reçurent alors une pluie de grenades lacrymogènes.

Pendant ce temps, devant le tribunal de Pointe-à-Pitre une foule de plusieurs centaines de personnes attendait toujours. Après le meeting, ils défilèrent dans les rues de Pointe-à-Pitre aux cris de « Libérez Mado et Reinette ». Les voitures de gendarmes qui circulaient par là étaient accueillies aux cris de « assassins » par des groupes de manifestants qui restaient encore dans les rues.

En fait, il semble que les magistrats de la cour de sûreté de l'Etat aient décidé de changer de tribunal pour se rendre à Basse-Terre pour éviter de subir la manifestation devant le tribunal de Pointe-à-Pitre.

A Pointe-d'Or, aux Abymes, la « rancho » des gendarmes déboucha brutalement et à 140 km/h prit la route de Basse-Terre. Des voitures la suivirent mais, des CRS firent un barrage sur la route de Destrellan...

C'est que vers 23 h 30 que les derniers manifestants se dispersèrent, à Pointe-à-Pitre.

Vendredi 20, un meeting se tint à la maison des Jeunes des Abymes appelé par l'ensemble des organisations anticolonialistes et le comité des parents et amis de Mado et Reinette.

Samedi 21, très tôt le matin, la nouvelle se répandit que les militants du GLA allaient être transférés à Paris. Aussitôt un rassemblement se forma aux abords de la caserne de Petit-Pérou. Dès 8 h, près d'une centaine de manifestants se trouvaient là rejoints quelques temps après par les lycéens de Baimbridge venus en cortège sur les lieux.

Très vite, les manifestants furent entourés d'un côté par les gardes mobiles de Petit-Pérou, de l'autre par les CRS

du Morne Vergain qui chargèrent brutalement. Un lycéen fut sauvagement matraqué et emmené par les CRS, et plusieurs lycéens furent blessés par des coups de crosse.

C'est pendant ces échauffourées que les voitures de police emmenant les militants Mado, Reinette, Alain Gamby et Jean-Baptiste (arrêtés entre temps) sortirent en direction de l'aéroport.

Quelques minutes plus tard, après de nouveaux matraquages à l'aéroport, l'avion militaire avec à son bord, en plus des militants, les magistrats de la cour de sûreté de l'Etat, décolla.

Vers 11 h la manifestation de Pointe-à-Pitre organisée à l'appel des organisations anticolonialistes s'ébranla. Plus de 1500 personnes défilèrent dans les rues de l'Assainissement et se rendirent au hall des sports de Pointe-à-Pitre.

Les CRS et les gardes mobiles avaient interdit aux manifestants l'accès à la vieille ville de Pointe-à-Pitre. D'importantes forces de répression étaient disposées aux points stratégiques de la ville. A plusieurs endroits des heurts se produisirent avec la population massée autour des cars de CRS. Des tomates et des pierres s'abattirent sur les CRS aux alentours de la tour SECID. Ces derniers frappèrent alors très sauvagement plusieurs jeunes. Deux lycéens furent d'ailleurs emmenés et gardés à vue pendant le week-end. Le lundi ils furent jugés en flagrant délit et condamnés à 8 jours de prison ferme. Plusieurs centaines de lycéens s'étaient rendus au tribunal ce jour-là.

On peut donc dire que la population a réagi avec vigueur pour soutenir les militants emprisonnés. Elle n'a pas laissé passer la répression. Les méfaits du pouvoir ne sont pas passés sous silence.

FORT-DE-FRANCE LES PROCÈS DU 25 MARS : UNE VIGOUREUSE PROTESTATION

A l'heure où nous écrivons se déroulent les procès intentés par des patrons ou par l'administration coloniale contre Marie-Jeanne, maire de Rivière-Pilote, Géryl, syndicaliste, deux employés des Assurances, le jeune Victor et les journaux *Justice* et *Le Naïf*. En tout sept procès en une seule journée, procès qui sont tous des manifestations de la répression coloniale.

Une foule importante s'est massée devant le tribunal. Parmi les quelques 300 personnes présentes plusieurs sont intervenues publiquement pour dénoncer cette répression qui s'abat sur des militants, des jeunes ou des organes de presse anticolonialistes.

Nous ne connaissons pas encore le résultat de ces procès.

Mais d'ores et déjà d'autres procès sont à venir. L'affaire des inculpés de FR 3, Pago, Ravoteur et Beaujour, qui repasseront devant la justice le 7 avril, en appel et l'affaire Beaujour-Maugée qui sont actuellement tous deux en détention préventive.

L'administration coloniale utilise son arsenal répressif judiciaire contre ceux qui protestent, mais elle ne fera pas taire le mécontentement.

POLOGNE : UN TOURNANT IMPORTANT

Les travailleurs polonais vivent des heures qui sont peut-être décisives pour leur lutte.

Tout a commencé le 19 mars lorsque les autorités locales de la ville de Budgoszcz réprimèrent des militants du syndicat indépendant *Solidarité*. Une vingtaine de militants de ce syndicat furent victimes de violences policières.

Solidarité réclama aussitôt le châtiement des responsables locaux de cette répression.

Quelques jours auparavant *Solidarité* avait dû prendre la défense de militants politiques oppositionnels que le régime voulait mettre en résidence surveillée.

Aujourd'hui le pouvoir central raidit sa position face à *Solidarité* car il se sent en position plus forte avec la présence sur son sol de plusieurs dizaines de milliers de soldats soviétiques qui y font des manœuvres au titre de l'alliance militaire (pacte de Varsovie) qui lie toutes les Démocraties Populaires et l'URSS.

Le pouvoir espère que la présence des troupes soviétiques fera hésiter les travailleurs polonais à durcir leur mouvement contre lui.

Apparemment il n'en est rien. Tout en étant très prudents, les travailleurs ne cèdent pas de terrain. Aujourd'hui ils sont en état de préparation à la grève générale pour exiger que les responsables de la répression à Bydgoszcz soient sanctionnés.

Actuellement les pourparlers continuent, preuve que le pouvoir n'est pas si sûr que cela de sa force (même avec l'armée soviétique tout près).

Pour l'instant une grève d'avertissement est prévue pour vendredi pendant 4 heures. Puis il y aurait une grève générale à partir du 31 en cas d'échec des négociations.

PARCITIPONS À LA GRÈVE DU 30 MARS ORGANISONS NOUS-MÊMES NOS PROPRES LUTTES.

La victoire des ouvrières de Point-Virgule est un exemple édifiant. Voilà une petite entreprise commerciale dans laquelle tous les pièges de la direction, à tenir pendant plusieurs mois et pour finalement remporter la victoire.

Ce qui est important, au-delà même des appels à la grève générale lancés par les centrales syndicales, c'est ce que dans chaque entreprise les travailleurs eux-mêmes sont prêts à entreprendre contre les capitalistes. S'ils sont prêts à s'organiser eux-mêmes, à ne pas compter sur les directions syndicales pour diriger leur combat à leur place, s'ils sont prêts à prendre les patrons à la gorge pour obtenir satisfaction, s'ils sont prêts à s'organiser aussi physiquement pour riposter du tac au tac aux commandos de nervis payés par les patrons comme ceux du Rond-Point du Meuble, ils peuvent alors remporter des victoires importantes. L'appel des directions syndicales à la grève générale n'est pas une condition suffisante pour montrer ce

chemin-là aux travailleurs. Ce chemin c'est celui qu'ils auront tracé eux-mêmes, avec par leurs propres luttes, avec leurs propres forces et en s'organisant eux-mêmes.

Mais, le 30, les travailleurs peuvent néanmoins profiter de l'occasion pour faire une démonstration de force face aux capitalistes

Editorial (suite)

faut aller vers tous ceux qui n'ont pas encore compris le sens du combat pour la liberté du peuple guadeloupéen et pour une société meilleure dirigée par les pauvres, les travailleurs eux-mêmes.

Il y a dans le peuple guadeloupéen des milliers de gens qui souhaitent que la situation change radicalement. Ils doi-

ent au pouvoir, ils peuvent tout arrêter, et être des milliers à défilé dans les rues. Ils ont tout intérêt à ce qu'il en soit ainsi.

Le rassemblement prévu par les syndicats aura lieu à 9 h à la gare routière de Bergevin (Pointe-à-Pitre).

vent se regrouper et agir de façon continue pour qu'avance la lutte.

Il reste du chemin à parcourir, mais la prochaine étape doit être l'engagement dans la lutte de centaines de combattants prêts à tout pour que la dignité et la liberté ne soient pas des mots vides de sens pour notre peuple.

COMBAT OUVRIER

Responsable de publication :

G. BEAUJOUR

Adresser

toute correspondance :

EN GUADELOUPE

à Gérard BEAUJOUR

B.P. 214

97110 POINTE-A-PITRE

EN MARTINIQUE

B.P. 386

97204 FORT-DE-FRANCE

EN FRANCE écrire à :

Combat Ouvrier

B.P. 145

75023 PARIS CEDEX

Impression

CIF Pointe-à-Pitre

Commission paritaire

N° 51728